





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU ont appris avec stupeur par voie de presse que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace envisage de décaler de sept mois la mise en œuvre de l'accord protection sociale complémentaire (PSC) pour ses seuls agents, les privant ainsi de la prise en charge de l'employeur prévue par l'accord, alors même que la mesure est déjà financée depuis plusieurs mois pour les agents des autres ministères.

Le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU exigent du ministre qu'il s'exprime sur le sujet et conteste ou confirme cette information majeure qui ne devrait pas faire l'objet d'une communication sous le manteau via les seuls présidents d'université.

Le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU exigent le maintien du calendrier et, jusqu'à la mise en œuvre de la PSC dans l'enseignement supérieur et la recherche, le financement du retard déjà accumulé par le doublement des 15 € de prise en charge actuellement en vigueur.

Le SNESUP-FSU, le SNASUB-FSU et le SNCS-FSU refusent que les agents du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace fassent les frais de mesures d'austérité par anticipation.

Paris, le 23 octobre 2025

